



# Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 134-2020  
Type d'intervention : Motion  
Motion ayant valeur de directive : ☐  
N° d'affaire : 2020.RRGR.185

Déposée le : 02.06.2020

Motion de groupe : Non  
Motion de commission : Non  
Déposée par : Bossard-Jenni (Oberburg, PEV) (porte-parole)  
Wenger (Spiez, PEV)  
Schilt (Utzen, UDC)  
Flück (Interlaken, PLR)  
Abplanalp (Brienzwiler, UDC)  
Graf (Interlaken, PS)  
Stähli (Gassel, PBD)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui  
Urgence accordée : Oui 04.06.2020

N° d'ACE : du  
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement  
Classification : -  
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

## Mieux utiliser le bois de chauffage afin de lutter contre le bostryche

Le Conseil-exécutif est chargé :

1. d'appeler, par les canaux de communication dont il dispose, la population à utiliser du bois pour se chauffer ;
2. de faire connaître, au moyen d'une campagne d'information, les questions relatives à l'exploitation des forêts et à l'utilisation du bois de chauffage sous l'angle climatique et économique.

Développement :

Un climat plus chaud et plus sec expose davantage les résineux, notamment l'épicéa, au bostryche ou aux attaques fongiques. Les arbres touchés devant être abattus, l'offre de bois dépasse aujourd'hui très nettement la demande dans bien des régions. Comme il faut s'attendre à ce que la forêt subisse des dommages importants au cours des prochaines décennies, il sera possible d'alimenter durablement des chauffages au bois modernes et de produire ainsi facilement de l'énergie au lieu de laisser pourrir les arbres abattus en forêt. Pour maximiser les effets positifs tant pour le climat que pour la forêt, il faut appeler dès à présent les propriétaires de logements et les services responsables des chauffages à adopter la technologie nécessaire pour chauffer au bois dans le respect de l'environnement. A l'échelle locale, l'utilisation accrue de bois de chauffage indigène représente une création de valeur que pratiquement aucune autre source d'énergie ne pourrait atteindre ; elle contribue aussi à réduire notre dépendance énergétique par rapport aux pays étrangers et constitue dès lors un aspect important du changement de paradigme énergétique qui s'impose.

Motivation de l'urgence : Les étés 2018 et 2019, chauds et secs, ont fortement affaibli les arbres de nos forêts et favorisé la prolifération du bostryche. Du fait de la crise liée au coronavirus, le bois est plus difficile à écouler. Or, pour protéger les arbres sains, le bois malade doit être abattu et utilisé.

Destinataires

- Grand Conseil